Envoyé en préfecture le 15/10/2024 Reçu en préfecture le 15/10/2024

Publié le

ID: 062-216201814-20241007-D81_2024-DE

COMMUNE DE BUCQUOY

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

CANTON DE BAPAUME

DELIBERATION

N°81/2024

Objet:

Tarification/
Buvette/ Soirée
Halloween du 31
octobre 2024

Certifié exécutoire par la Maire, le

15/10/24 Mh

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 07 octobre, à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Anne-Marie BARBIER, en suite de convocation en date du 02 octobre 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

<u>Etaient présents</u>: Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLED, Catherine GERARD, Muriel POLLART, Clément BACRO, Eugène DELAMBRE, Véronique HERMANT, Sylvie COUSIN.

Absent: Daisy LAINE.

<u>Absents excusés</u>: Dorothée LEFEBVRE, Laury FLIPPE, Bruno VIENNE, Laurent DHE.

Procurations:

Laury FLIPPE donne procuration à Sylvie COUSIN

Dorothée LEFEBVRE donne procuration à Anne-Marie BARBIER

Bruno VIENNE donne procuration à Eugène DELAMBRE

Secrétaire : Eugène DELAMBRE

La séance ouverte, Madame BARBIER propose que les tarifs qui seront appliqués lors de la soirée halloween du 31 octobre 2024 soient les suivants :

Crémant de Loire (bouteille) : 12€ Verre : 2,50€

Vin rosé (bouteille) : 8€ Vin rosé (verre) : 1,50€

Bière canette : 1,50€

Coca cola, Oasis, (verre): 1€

Eau plate (bouteille): 1€

Chips: 0,50€

Crêpes: 0,50€

Croque-Monsieur: 1,50€

A l'unanimité des membres présents et représentés, l'assemblée accepte l'application de ces tarifs.

Envoyé en préfecture le 15/10/2024 Reçu en préfecture le 15/10/2024

Publié le

ID: 062-216201814-20241007-D81_2024-DE

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

La Maire, Anne-Marie BARBIER